

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association "Les Amis de l'Église de Saint-Gengoux-le-National" seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93
bfcdijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



COMMUNE DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

Mairie - place de l'Hôtel de Ville
71460 Saint-Gengoux-le-National
03 85 92 61 67
saint.gengoux@wanadoo.fr
<http://www.saint-gengoux.fr/>

ASSOCIATION "LES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL"

Mairie - place de l'Hôtel de Ville
71460 Saint-Gengoux-le-National
06 77 87 82 09
association@eglise-saintgengoux.fr



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE
L'église de Saint-Gengoux-le-National

(Saône-et-Loire)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Inscrite Monument historique en 1926, notre église fait partie des Sites clunisiens, dont le projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO est en cours.

Ouvert tous les jours de l'année, ce monument accueille de nombreux visiteurs, situé sur le chemin de Compostelle et d'Assise, et contribue au rayonnement du patrimoine clunisien. Dépendant de l'abbaye de Cluny au Xe siècle, un doyenné y fut établi au XIe siècle. L'édifice fut achevé à la fin du XIIe siècle et connu des périodes de reconstruction suite à l'incendie causé par les Huguenots vers 1556. Notre église se caractérise par son chœur gothique et un transept roman qui abrite au sommet une coupole sculptée décorée d'un Christ en majesté. A l'extérieur, un pontet en bois relie le clocher octogonal roman à la tour de l'horloge.

LE PROJET DE RESTAURATION

Des chantiers de rénovation et d'étanchéité ont été entrepris dans les années 80. Il est indispensable aujourd'hui de poursuivre la sauvegarde de notre église. L'objectif est de réaliser les travaux de restauration de l'intérieur en **trois tranches successives et la première concerne le Chœur et les Chapelles qui l'entourent** :

consolidation de la maçonnerie, restitution des décors et ajout d'un enduit.

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS

En partenariat avec l'Association « Les amis de l'église de Saint-Gengoux-le-National », la Municipalité s'engage à préserver et rendre accessible au public ce témoin du village. Malgré les fonds publics sollicités, le montant restant à notre charge est important pour notre Commune, c'est pourquoi nous ouvrons une souscription en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Particuliers, entreprises, habitants, amis de la Commune ou amoureux de notre patrimoine, aidez-nous à rendre son éclat à ce joyau de l'histoire clunisienne. Chaque donateur pourra bénéficier de déductions fiscales incitatives et la Fondation pourra abonder les fonds collectés par le versement d'une aide financière complémentaire. Vous pouvez nous aider en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation. **Mobilisons-nous!**

Montant des travaux	370 000 € (tranche 1)
Objectif de collecte	68 000 €
Début des travaux	Printemps 2020

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
L'église de Saint-Gengoux-le-National

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60389
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église de Saint-Gengoux-le-National

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre